

Site de la Vallée de l'Eure

De Maintenon à Anet et Vallons affluents



Bulletin d'information Natura 2000

2010



Sommaire

Le réseau Natura 2000

Le site de la vallée
de l'Eure

Zoom sur les pelouses
calicoles

Actions menées sur le site

Perspectives - Brèves

Le réseau Natura 2000

Natura 2000 est un réseau européen d'espaces naturels identifiés pour la qualité, la rareté ou la fragilité des espèces animales et végétales qu'ils abritent ou de leurs habitats naturels. En Europe, **27 000** sites ont été désignés et **1700** en France, représentant **12.5%** du territoire terrestre. L'objectif de ce réseau est de préserver la biodiversité tout en tenant compte des activités socio-économiques.

Les sites Natura 2000 peuvent être désignés au titre de 2 directives :

- soit pour la présence d'espèces d'Oiseaux listés dans la **Directive « Oiseaux »**. On parle alors de **ZPS** : Zone de Protection Spéciale.

- soit pour la présence d'espèces animales (hors oiseaux) ou végétales et d'habitats naturels, dits d'intérêt communautaire, et relevant alors de la **Directive « Habitats »**. On parle alors de **ZSC** : Zone Spéciale de Conservation. Le site de la Vallée de l'Eure est concerné par cette dernière.



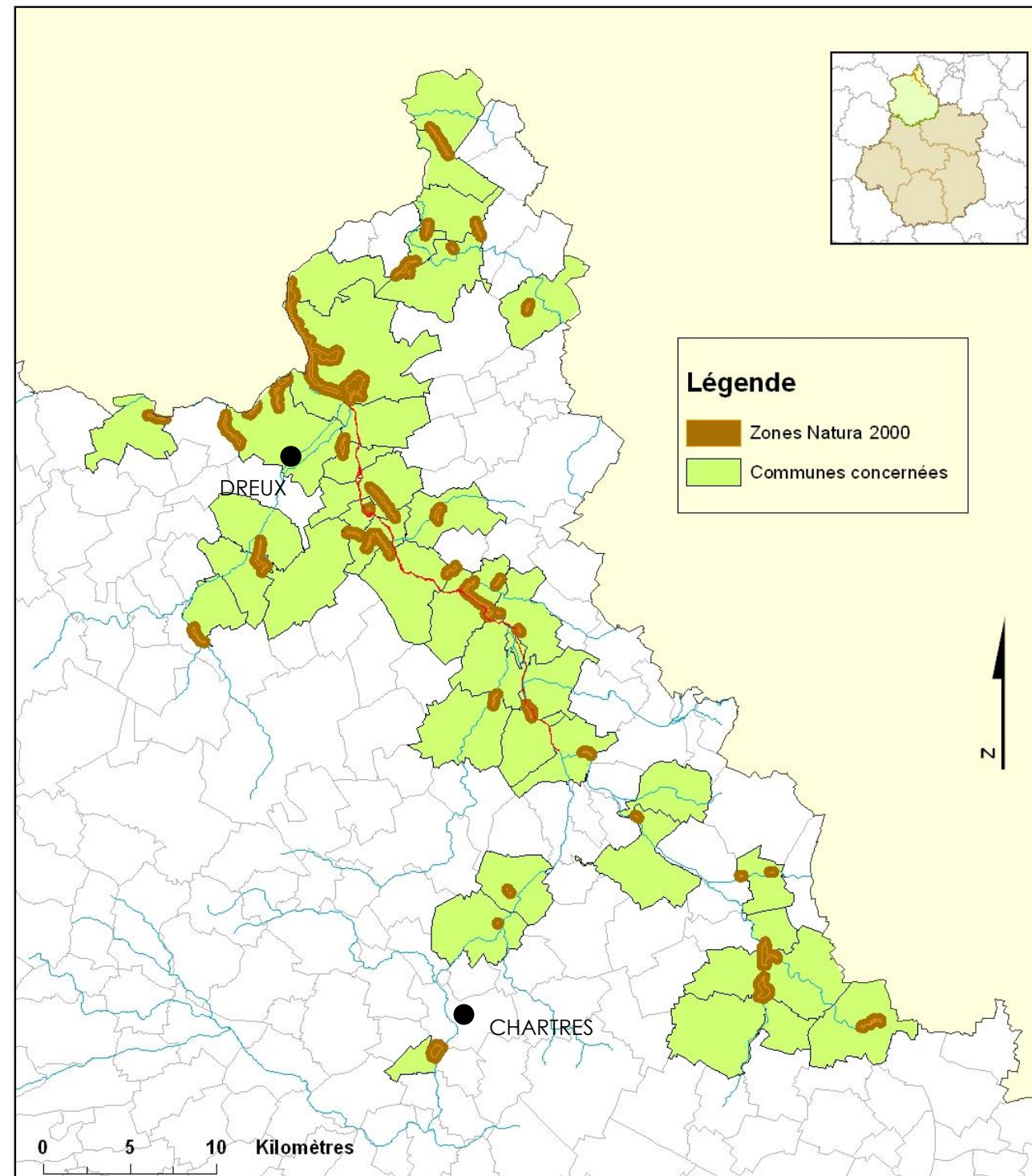
La Vallée de l'Eure

Quelques chiffres :

- 37 zones,
- 45 communes
- une surface de 752 Ha.
- Habitats principaux : pelouses calcaires, marais.
- une partie de la rivière Eure
- 7 grottes à chauves-souris.
- 5 espèces de chauves-souris listées dans la Directive Habitats.

Historique

Désigné comme Site d'Importance Communautaire en 2002. Le Document de gestion du site, **Document d'Objectifs**, a été élaboré par l'ONCFS et validé en 2003. L'animation est dans un premier temps réalisée par l'ONCFS, en partenariat avec l'association **Hommes et Territoires**, puis le Préfet d'Eure-et-Loir confie l'animation du site à l'association en 2008.



Les Actions menées sur le site

► LES CONTRATS NATURA 2000

Ils constituent l'outil principal de gestion de ce site Natura 2000. Ils donnent droit à des aides financières pour réaliser des actions définies dans le Document d'Objectifs qui visent à maintenir ou restaurer des espèces et des habitats d'Intérêt Communautaire. Ces contrats sont passés entre l'Etat et le propriétaire ou gestionnaire des parcelles concernées par un site Natura 2000.

Sur notre site, 3 contrats ont été passés : 2 pour l'entretien et la restauration de pelouses calcaires avec le CPNRC et l'ONF et 1 avec un particulier pour la pose d'une grille de protection de grottes à Chauves-souris.

En 2009, le cahier des charges des actions contractualisables a été mis à jour afin de répondre au plus près aux exigences et besoins du site et de proposer des coûts de financements en adéquation avec les coûts actuels.

► LA PLAQUETTE CHAUVES-SOURIS

En 2009, une plaquette de sensibilisation sur les chauves souris présentes sur le site a été réalisée par l'association. L'objectif est de permettre au grand public de mieux connaître ce groupe faisant l'objet de nombreux préjugés et de rappeler le statut de protection des espèces présentes sur le site.



Zoom sur les pelouses calcicoles



Les pelouses calcicoles, aussi appelées pelouses sèches ou pelouses calcaires, sont des milieux herbacés plus ou moins denses et assez ras. Ces dernières poussent sur des sols calcaires très pauvres et généralement sur des coteaux très ensoleillés. Les pelouses se différencient des prairies par une végétation moins fournie et moins haute laissant affleurer la roche par endroit. Ces milieux sont caractérisés par une flore et une faune (notamment les insectes) riches et diversifiées et dont certaines espèces sont en voie de raréfaction. Les fleurs d'intérêt les plus caractéristiques sont les anémones pulsatilles ou différentes espèces d'orchidées.

Ces milieux sont aujourd'hui de plus en plus rares du fait des modifications des pratiques agricoles. Historiquement, ils étaient entretenus par un pâturage ovin extensif ou par fauche, aujourd'hui disparus de nos pratiques. Cette absence d'entretien entraîne alors un embroussaillage des pelouses pouvant aboutir au stade de boisement. Aujourd'hui, on estime que 50 à 75 % des pelouses ont disparu depuis le début du siècle.

Pourtant en Eure-et-Loir, 26% des espèces végétales protégées au niveau régional sont inféodées à ces milieux ! Le site de la Vallée de l'Eure représente donc un fort enjeu pour la sauvegarde de cet habitat.



Brèves

► SUIVI DE LA FLORE DU SITE

Cette année, l'association Eure-et-Loir Nature a réalisé un inventaire de la flore sur 7 zones du site privilégiant les zones contractualisées, afin d'avoir les premiers éléments de l'évolution de ces zones et de l'efficacité des actions contractuelles passées.

► SUIVI DES CHAUVES-SOURIS

Comme chaque année depuis 2005, le suivi des populations hivernantes de chauves-souris du site Natura 2000 a été effectué en février 2010

► NOUVELLE TETE

En Mai 2010, une nouvelle chargée de mission, Charline Decraemere, a pris en charge l'animation du site faisant suite à Cédric Gauthier.

Perspectives 2011

- **Votre site Natura 2000 sur internet** dès aujourd'hui ! Ainsi que 2 autres sites du département d'Eure-et-Loir à l'adresse suivante :

<http://plaines-et-vallees-28.n2000.fr>

- La signature de nouveaux contrats avec des propriétaires et des gestionnaires de parcelles concernées par le site.

- De nouveaux inventaires faune et flore seront réalisés.

- Réalisation de réunions d'information à destination de propriétaires.

Contacts

ASSOCIATION HOMMES ET TERRITOIRES

Maison de l'agriculture
10, rue Dieudonné Costes
28000 Chartres

Tél. : 02 37 24 46 07

Fax : 02 37 24 45 90

E-mail :

c.decremère@eure-et-loir.chambagri.fr

Internet :

<http://plaines-et-vallees-28.n2000.fr>